

ECO
SAVOIE MONT BLANC



 groupe-ecomedia.com



Naturez-vous

Naturez-vous

Printemps-été 2023 **Printemps-été 2023** Printemps-été 2023 **Printemps-été 2023**

SAVOIR FAIRE

Parce que l'enjeu écologique est capital pour la filière outdoor, la plupart des entreprises du secteur mettent tout en œuvre pour réduire l'impact environnemental du cycle de vie de leurs produits. Exemples dans les pages qui suivent.



Relief, le vélo à assistance électrique doté d'un cadre en bambou et lin, développé par Cyclik.



Félix Hébert veut « développer l'usage du végétal dans les modes de transport doux ».

“Relief”, la mobilité douce version jeune pousse (de bambou)

Haut-Savoyard fondateur de la jeune société Cyclik, Félix Hébert propulse sur le devant.... du bitume Relief, un vélo à assistance électrique doté d'un cadre en bambou et lin. Un bond en avant écologique encore plus qu'une performance esthétique.

PAR GARANCE TATY

Son mantra : « Développer l'usage du végétal dans les modes de transport doux ». À 35 ans, Félix Hébert est en train de faire sérieusement bouger les lignes dans le secteur du déplacement urbain et plus globalement du vélo avec ses modèles de vélo composés de cadre en matières végétales. Depuis 2017, ce Chablaisien, ancien cycliste en compétition, développe pour ses deux roues, des cadres en fibres de bambou pour les tubes et fibres de lin pour les connecteurs.

« Tout a commencé au départ par une recherche personnelle... Je souffrais de problèmes de dos et cervicales et cherchais une matière qui soit capable d'absorber les vibrations », explique le jeune entrepreneur. Une quête qui l'oriente vers ces matériaux végétaux qui répondent à tous les critères. Félix fonde alors la marque Cyclik du côté de Lyon et développe des vélos en bambou haut de gamme et sur-mesure. Une performance technologique, mais également écologique grâce à une matière locale et naturelle aux antipodes des cadres en carbone et titane produits la plupart du temps en Asie.

Une affaire qui roule et pousse le passionné à aller plus loin en fondant, en parallèle, la marque Relief en 2021 pour développer le premier vélo électrique en bambou, français, et fabriqué en série.

Avec seulement 16,5 kg contre 20 à 25 kg pour les vélos électriques

classiques, le vélo Relief s'insère sur ce marché du VAE en pleine explosion avec un impact environnemental limité.

Le VAE au plus faible impact carbone du marché

« On est parvenu ainsi à proposer le vélo à assistance électrique avec le plus faible impact carbone du marché, 47 % d'émissions CO₂ en moins qu'un vélo alu traditionnel ! »

Solide, durable et réparable, Relief est garanti 10 ans, la majorité des composants annexes (selle, batterie, poignées, pneus...) est fabriquée en Europe et de nombreux éléments en Rhône-Alpes. Le lin est cultivé en Normandie, le bambou lamellé collé arrive d'Espagne. Depuis début 2023, toute l'entreprise a par ailleurs migré du côté d'Entrelacs (Savoie) dans de nouveaux locaux, se dotant notamment d'un atelier de production plus grand. « Pour notre VAE Relief, on part sur un volume de 500 vélos pour cette année avec l'ambition de tripler dès 2024. » Bien plus qu'une *success story* économique, c'est une histoire qui vient bousculer les mentalités qu'entend écrire Félix Hébert. « Si une petite boîte comme la nôtre avec ses petits moyens est capable de le faire, alors tous les “gros” peuvent suivre ! » Et à toute une industrie du sport de s'intéresser désormais à ces matériaux végétaux pour repenser les produits qui accompagnent nos activités du quotidien. Après le bambou et le lin, d'autres viendront-ils bientôt apporter à leur tour leurs qualités aux vélos Relief de Félix ? « Évidemment que nous travaillons sur le sujet, mais cela reste top secret, sourit l'intéressé. Nous avons plein d'idées et plein de projets mais nous veillons à ne pas nous éparpiller ! »